



Communiqué de presse n° 1197

Berne, le 23 juin 2022

Rapport du Conseil fédéral : une approche globale de la politique agricole

Le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne - prend connaissance avec satisfaction du rapport en réponse au postulat sur le développement de la politique agricole, présenté aujourd'hui par le Conseil fédéral. Le SAB salue en particulier le fait que ce rapport adopte une approche globale, intégrant tous les secteurs des chaînes de création de valeur, de la production à la consommation d'aliments, en passant par leur transformation. Ce rapport reprend ainsi la même orientation que celle que le SAB avait présentée récemment, dans un document de position, largement soutenu par les milieux concernés.

Ce rapport met l'accent sur l'amélioration de la mise en œuvre des objectifs constitutionnels figurant dans les articles 104 et 104 a). Par conséquent, les secteurs agricoles et agroalimentaires doivent fortement contribuer au développement des régions de montagne et de l'espace rural. Le degré d'autosuffisance requis ne peut être maintenu que si les prairies permanentes des régions de montagne et d'estivage sont valorisées en tenant compte des conditions locales. La production animale suisse, qui est l'un des atouts de l'agriculture de montagne et qui est en grande partie basée sur les herbages, doit encore être mieux valorisée et encouragée. Pour que la valeur ajoutée puisse être maintenue dans les régions de montagne, il est nécessaire de considérer l'ensemble des chaînes de production et de commercialisation. Dans ce contexte, la numérisation peut faciliter le développement de nouveaux débouchés pour la vente de produits régionaux. Les prestations de conseils et la recherche peuvent aussi contribuer à relever les nombreux défis auxquels l'agriculture est actuellement confrontée. Les aspects sociaux doivent également être pris en compte. Certains éléments de la PA22+, tels que l'amélioration de la couverture sociale, doivent ainsi être mis en œuvre dans les meilleurs délais.

En résumé, le rapport sur le postulat relatif au développement de la politique agricole apporte, grâce à des perspectives à long terme, une vision plus large, ainsi qu'une certaine continuité de la politique agricole. Le SAB est donc convaincu que la suspension de la PA22+ a finalement été bénéfique.

Le document de position du SAB est disponible ici - avec un résumé en français dans les premières pages : www.sab.ch

Informations complémentaires :

- Christine Bulliard-Marbach, Présidente du et Conseillère national, Tél. 079 449 05 69
- Thomas Egger, Directeur du SAB, Tél. 031 382 10 10